

## INFORMATIONS UTILES CONCERNANT LES CONTAINERS BRUNS

### POUR DECHETS COMPOSTABLES UNIQUEMENT

Jour de collecte : Lundi

Fréquence de ramassage : Hebdomadaire en été (du 1er avril au 31 octobre)  
Tous les 15 jours en hiver (du 1er novembre au 31 mars) – **les semaines paires**

Matériaux collectés *tous les déchets compostables ménagers* :

- Légumes, épluchures, déchets de cuisine
- Fruits, pelures d'agrumes, peau de bananes
- Marc de café, fleurs, coquilles d'œufs non teints, graisse
- Restes de repas, crus et cuits
- Viande et os, poisson
- Vaisselle compostable
- Gazon, déchets de jardin (sans plastique), terreau
- Branchages ficelés jusqu'à 1,5 m
- Tous les restes de repas crus et cuits (y compris viandes cuites et sauces)
- Restes de Thé
- Coquilles d'huîtres et moules
- Coquilles de noix, noisettes...
- Litières d'animaux ex : paille, copeaux, etc (excepté sable pour chats)
- Fleurs coupées
- Plantes d'appartement (sans pot)
- Cendres de bois de cheminée
- Feuilles

Matériaux incompatibles :

- Couches culotte
- Médicaments
- Objets hygiéniques
- Capsules de café
- Tout déchet ne pouvant être transformé en compost

Réceptacles de collecte : Sacs compostables uniquement, c'est-à-dire les sacs avec croisillons blancs (pas de sacs standards en plastique).  
Containers bruns normalisés en matière synthétique avec autocollant vendus à la commune.